

MESSAGE POUR LA JOURNEE DE LA RESISTANCE

Il y a 75 ans, en ce 27 mai 1944, notre pays était à la veille d'un événement majeur de son histoire contemporaine : dix jours plus tard, le 6 juin, sur les plages de Normandie commençait le débarquement allié, Américains, Britanniques, Canadiens mais aussi Français du commando Kieffer ou des SAS, allaient entamer le combat libérateur de la France, depuis 4 ans sous le joug de l'occupation nazie secondée par le régime collaborateur pétainiste.

En Normandie, mais aussi partout à travers la France, à l'annonce du Débarquement, la Résistance entrait en action, multipliant les sabotages de voies ferrées, de lignes électriques, les destructions de ponts, les coupures de routes afin d'empêcher et de retarder l'acheminement des renforts allemands sur le front. Ses maquis et ses groupes urbains de combat allaient jusqu'à l'automne, parallèlement à la progression des forces alliées renforcées le 15 août par un second débarquement en Provence, attaquer les garnisons nazies, accompagnées dans leurs mouvements de retraite, de fuite, par les collaborateurs en déroute, libérer des villes, bientôt des Régions entières...

Le 18 avril 1942, le général de Gaulle avait déclaré à la radio de Londres : *«l'insurrection nationale ne peut être séparée de la libération nationale»*. C'est ce qu'avait rappelé, en citant le Chef de la France Libre, le Conseil National de la Résistance dans la Première partie de son Programme, publié le 15 mars 1944 et qui affirmait la *«volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abrèger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940»*.

Ainsi cette insurrection nationale qui commence en ce début juin 1944, la Résistance l'avait préparée depuis de nombreux mois. En premier lieu en faisant son unité le 27 mai 1943 à Paris, 48 rue du Four, lors de la réunion sous la Présidence de Jean Moulin des représentants des 8 principaux mouvements de Résistance - 5 de la zone Nord (Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France, Organisation Civile et Militaire, Libération-Nord, Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance), occupée par la Wehrmacht nazie depuis l'Armistice de juin 1940, et 3 de la zone Sud (Combat, Franc-Tireur et Libération-Sud), envahie par les Allemands le 11 novembre 1942 - ainsi que des 6 partis clandestins (communiste, socialiste, radical, démocrates-chrétiens, Fédération républicaine et Alliance démocratique) et des deux centrales syndicales CGT et CFTC.

La création ce 27 mai 1943 du CNR, représentant la Résistance et se plaçant sous l'autorité du Comité National Français présidé par le Général de Gaulle, dont l'Appel

historique le 18 juin 1940 avait sauvé l'honneur de la France en la maintenant dans le combat contre le fascisme et le nazisme, avait renforcé la légitimité du Chef de la France libre auprès des Alliés. «*J'en fus à l'instant plus fort*» dira-t-il, car il représentait ainsi la France Combattante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Elle avait aussi permis, en unifiant toutes les forces de la Résistance, la mise en place dès la fin 1943 des Comités locaux et départementaux de la Libération, la création début 1944 des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) et l'adoption du Programme du CNR.

Le Programme du CNR, préparant dans sa première partie l'insurrection nationale, dessina dans sa seconde les contours de la France libérée, renouée, démocratique, solidaire, dans laquelle l'intérêt général primerait sur les intérêts particuliers. Un programme dont nombre des avancées découlant de sa mise en œuvre à la Libération par le Gouvernement du Général de Gaulle sont, malgré des remises en cause ultérieures, encore si présentes dans notre vie citoyenne et sociale.

Rappeler, ce 27 mai, comme nous y invite la loi instituant la Journée Nationale de la Résistance, plus particulièrement dans les établissements scolaires, les valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques qui inspirèrent le combat de la Résistance, s'inscrit dans le devoir de mémoire à l'égard de celles et ceux qui ont combattu, et souvent sont tombés pour la Liberté, victimes de la répression de l'envahisseur et du régime félon dit de l'Etat Français ; un régime qui se mit aux ordres de l'occupant jusque dans la mise en œuvre d'une répression contre les démocrates, les patriotes qui, par dizaines de milliers, seront pendant plus de quatre ans pourchassés, torturés, fusillés et massacrés, par dizaines de milliers déportés dans les camps de concentration, et qui s'associera aux persécutions raciales antisémites décidées par les nazis, telle le 16 juillet 1942 la sinistre «*Rafle du Vel d'Hiv*», qui enverront vers les camps de la mort plus de 70 000 femmes, hommes et enfants.

C'est aussi répondre au besoin de mémoire dans un monde qui connaît toujours les guerres, le racisme, la xénophobie, les atteintes aux libertés et à la dignité humaine, la torture, la résurgence du fascisme, les actes de barbarie du terrorisme qui ont frappé la France et plusieurs autres pays, tous fléaux contre lesquels il faut, à l'exemple des Résistantes et des Résistants, se dresser sans faillir.

La Présidence nationale de l'ANACR

Cécile ROL-TANGUY

Grand officier de la Légion d'Honneur

Grand' Croix de l'Ordre National du Mérite

Pierre MARTIN

Chevalier de la Légion d'Honneur